



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BIDART
(N° 210614-05)**

SÉANCE DU 14 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un et le quatorze du mois de juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Bidart, régulièrement convoqué le huit juin s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en application du III de l'article 19 de la Loi n°2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS	ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR	SECRETAIRES DE SÉANCE
Emmanuel ALZURI, Maire - Marc BÉRARD, Maryse SANPONS, Christine CAYZAC, Mabel ETCHEMENDY, Marc CAMPANDEGUI, Claire MARJAK, Gérard GOYA, Francis TAMBOURINDEGUY, Adjoint au Maire, Christian BORDENAVE, Pantxo ITHURRIA, Pierre ESPILONDO, Jean-Philippe OUSTALET, Stéphanie MICHEL, Christine CALEN, Florence POEYUSAN, Fabienne LAUTIER-ROY, Sophie DUFIET, Pierre DAGOIS, Alexandra BOUR, Amaia ETCHELECOU, Denis LUTHEREAU, Isabelle CHARRITTON	Sophie VALDAYRON ayant donné pouvoir à Francis TAMBOURINDEGUY, Laurent BRIAULT ayant donné pouvoir à Marc BÉRARD, Éric IRASTORZA ayant donné pouvoir à Marc CAMPANDEGUI, Manuel PORTET ayant donné pouvoir à Mabel ETCHEMENDY, Jeanne DUBOIS ayant donné pouvoir à Isabelle CHARRITTON, Michle LAMARQUE ayant donné pouvoir à Denis LUTHEREAU	Mme Amaia ETCHELECOU

OBJET :

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTER COMMUNAL TXAKURRAK

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que par délibération en date du 25 mai 2021, le SIVU TXAKURRAK a validé l'adhésion de la commune de Guiche.

Compte tenu de cette adhésion, il y a lieu de modifier l'article 1 des statuts du SIVU.

Les statuts modifiés joints à la présente délibération sont, conformément à l'article 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, soumis pour approbation à l'ensemble des communes membres.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, approuve la modification des statuts susvisée.

Fait et délibéré à Bidart, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme et certificat d'affichage.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de Bidart,
Bidarteko Auzapeza,



EMMANUEL ALZURI

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le **16 JUIN 2021**
et publication ou notification du **17 JUIN 2021**

Le Maire de Bidart,
Bidarteko Auzapeza,



EMMANUEL ALZUR